

Votants : 66

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 13 février 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 20 février 2023

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3^{ÈME} GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA ROCHENARD POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA GRANDE-RUE

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Anne-Lydie LARRIBAU à Sophie BOUTRIT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Eric PERSAIS à Christian BREMAUD, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre DIGET, Agnès RONDEAU à Thierry DEVAUTOUR.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Stéphanie ANTIGNY, Ségolène BARDET, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Claude BOISSON, Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Anne-Sophie GUICHET, Guillaume JUIN, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Lucy MOREAU, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Marcel MOINARD, Franck PORTZ.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 20 FÉVRIER 2023

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3^{ÈME} GÉNÉRATION 2022-2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA ROCHENARD POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA GRANDE-RUE

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°C5-02-2022 du 7 février 2022 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) de 3^{ème} génération 2022-2024,

Vu la délibération du 17 novembre 2022 de la Commune de La Rochénard sollicitant le PACT de 3^{ème} génération pour la rénovation de l'éclairage public de la Grande Rue.

La Commune de La Rochénard a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 6 174,50 € au titre du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024 pour la rénovation de l'éclairage public de la Grande Rue.

Le coût total prévisionnel de l'opération est de 12 349 € HT.

La Commune souhaite rénover le système d'éclairage public, actuellement vétuste et énergivore et supprimer plusieurs poteaux électriques et de télécommunications des deux côtés de la Grande Rue.

Ce projet répond à l'axe 2 portant sur la transformation écologique et énergétique du territoire du règlement du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 6 174,50 € au titre du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024 à la Commune de La Rochénard ;

- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 7 du règlement du PACT de 3^{ème} génération.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 66

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance

Président